



## **Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez**

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courrier électronique : [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) Site web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

Aux contribuables de la susdite municipalité

# **AVIS PUBLIC**

## **RÈGLEMENT 843-4-2024**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 9 JUILLET 2024, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 843-4-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 843-2015 CONCERNANT UN PROGRAMME D'AIDE AU REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET DES RÈGLES S'Y RAPPORTANT.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE À MODIFIER L'ARTICLE 5 AFIN DE PRÉCISER LA DATE À LAQUELLE LES DEMANDES DE PUIXS SCÉLLÉS SONT ADMISSIBLES.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 843-4-2024 ENTRE EN VIGUEUR LE 11 JUILLET 2024, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE ONZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**

**ANICK BEAUVAIS**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
(RÈGLEMENT NUMÉRO 843-4-2024)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE ONZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE ONZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE.**



ANICK BEAUVAIS  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE  
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE